

CHARTRE

du voyageur

RESPONSABLE

Chacun, à son niveau, a la possibilité de contribuer à l'effort collectif en adoptant un comportement responsable. C'est quelque chose que vous pouvez faire même pendant vos vacances ! La Grande Motte vous propose une Charte du voyageur, qui vous permettra de participer à la préservation de notre écosystème, même lors de votre séjour.

- Si vous en avez la possibilité déplacez-vous en vélo sur la station, vous trouverez de nombreux loueurs de vélo. Si vous êtes en voiture, aucun souci, vous trouverez un parking gratuit à l'entrée de la ville de La Grande Motte.
- Privilégiez les hébergements et les activités écoresponsables, en plus de vous assurer un service de qualité c'est également un moyen de limiter son impact.
- Privilégiez les petit commerçants et les acteurs locaux de La Grande Motte, un moyen de découvrir l'identité de la station mais également de promouvoir les circuits courts.
- Visitez les sites naturels et protégés avec précaution et respect, la préservation de ces sites est essentielle. Assurez-vous de ne pas abimer où arracher la flore présente sur ces sites.
- Ne sur consommez pas durant vos vacances, profitez en justement pour vous détendre vous défouler et pour découvrir l'histoire architecturale et environnementale de La Grande Motte.
- Avant votre départ, assurez-vous de prendre seulement l'essentiel ! En plus de partir l'esprit tranquille c'est un moyen de laisser de la place pour prendre des souvenirs locaux.
- Si votre hébergement vous le permet, profitez-en pour trier vos déchets. Ne surconsommez pas l'eau et l'électricité même si vous êtes en vacances, les ressources planétaires sont une ressource commune.

